

# Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

AZB 3001 Berne - Prix Fr. 35.- annuel - publié mensuellement - 5 000 ex. - www.udc.ch - franc-parler@udc.ch - janvier 2016

**Garantir enfin notre sécurité!**

**OUI**  
au renvoi effectif  
des étrangers  
criminels

www.initiative-de-mise-en-oeuvre.ch

UDC

Le 28 Novembre 2010, la population a accepté l'initiative populaire pour l'expulsion des criminels étrangers. Dès le début, la classe politique a combattu par tous les moyens la mise en œuvre de cet article. Cela suffit. Le 28 février, le peuple pourra enfin éclaircir la situation et garantir la sécurité pour tous avec un OUI clair à l'initiative de mise en oeuvre.

## OUI au renvoi **3-5**

Penser d'abord aux victimes.



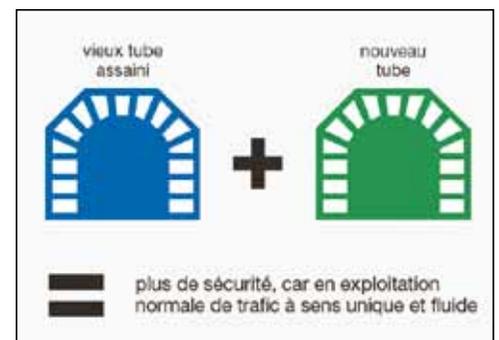
## Référendum sur l'asile **8-9**

Le peuple a maintenant le dernier mot.



## OUI au 2ème tube **11**

Un deuxième tube au Gothard pour une valeur ajoutée évidente.



# L'UDC dans la presse de janvier

*Le mot du président*



## Ne relâchons pas nos efforts!

En 2010, le peuple suisse décidait que les étrangers criminels devaient être renvoyés de notre pays. Les votants se sont prononcés en faveur de quelque chose qui est une évidence. En effet, celui qui se trouve en Suisse en qualité d'hôte doit également se comporter comme tel. Celui qui toutefois sombre dans la délinquance n'a rien perdu chez nous et doit donc retourner dans son pays d'origine. Qu'il s'agisse d'un meurtre ou d'un homicide, d'un viol, d'un cambriolage ou d'une fraude sociale, de tels criminels étrangers mettent en danger la sécurité de la population suisse et doivent être expulsés du pays.

Mais au lieu de mettre en œuvre sans attendre la volonté populaire, la ministre de la justice, Cornelia Sommaruga (PS), a fait traîner les choses en longueur pour finir devant le Parlement avec ce qu'il est convenu d'appeler la clause de rigueur. Selon la volonté des autres partis, le juge doit pouvoir – sur la base des circonstances personnelles de l'auteur de l'acte délictueux – juger de cas en cas si un étranger criminel doit effectivement être renvoyé. Or c'est exactement cela que le peuple suisse a refusé en 2010 déjà avec le contre-projet à l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels.

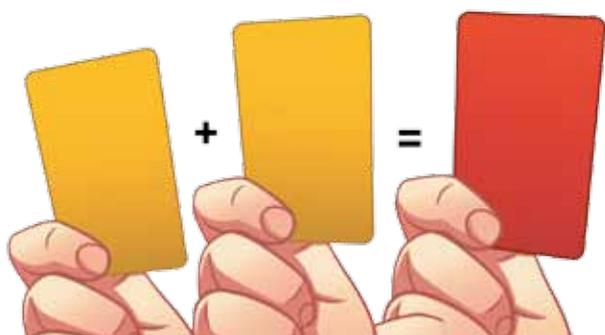
Nous sommes tous appelés à réagir avec résolution. Les autres partis, des organisations, des médias et même certains juges s'activent contre notre initiative. C'est encore et toujours la protection des criminels qui semble être primordiale ici et l'on ne pense pratiquement jamais aux victimes. Il faut plus que jamais avoir une vision claire de la situation. Donnons-nous donc les moyens pour l'avenir, car les problèmes liés aux criminels étrangers vont augmenter et non pas diminuer. Ce qui est arrivé la nuit de la Saint Sylvestre à Cologne se passe également chez nous à échelle égale ou plus petite. Des zones de non-droit émergent et l'on provoque et exploite de plus en plus une société qui se veut tolérante.

L'initiative de mise en œuvre relative au renvoi effectif des étrangers criminels doit recevoir un OUI clair et net dans les urnes, faute de quoi nous ne serons pas plus avancés qu'il y a 5 ans. Je vous remercie de votre indéfectible soutien.

Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse



# Voici comment fonctionne l'initiative de mise en oeuvre



En cas de délit (par ex., lésions corporelles simples, violence à l'égard d'un agent de police, etc.), l'étranger reçoit le «carton jaune». Il est averti (condamné une première fois) et il sait qu'en cas de deuxième délit il sera expulsé de Suisse.



Si un étranger commet un délit grave (par ex., assassinat, viol, etc.), il reçoit tout de suite le «carton rouge» et sera expulsé sans discussion après avoir purgé sa peine.

«L'initiative de mise en oeuvre impose enfin des limites et définit clairement les conséquences des délits, comme cela se fait par exemple dans le football. Ainsi, tous les étrangers qui se comportent correctement dans notre pays seront également protégés.»

Oskar Freysinger, conseiller d'Etat, vice-président UDC Suisse, Savièse (VS)

## OUI le 28 février à une Suisse plus sûre pour tous!

L'initiative de mise en oeuvre permet la sécurité juridique. Elle conduit en pratique à une expulsion cohérente et convaincante de criminels étrangers. Assurer la sécurité de sa population est crucial également pour l'attractivité de la Suisse.

Seule une Suisse sûre peut être un lieu d'affaires attrayant et le centre de nombreuses organisations internationales.

# Penser à la sécurité et aux victimes

Il va de soi que l'on doit respecter les lois lorsqu'on se trouve dans un pays hôte. Actes de violence, effractions, agressions sexuelles et abus graves à l'encontre des services sociaux ne devraient pas être tolérés. Les étrangers criminels avérés et les récidivistes incorrigibles n'ont rien à perdre en Suisse. Ils doivent retourner dans leur pays d'origine. Pour plus de sécurité pour toutes et tous.

# PENSER D'ABORD AUX VICTIMES!

DONC, LE 28 FÉVRIER 2016:

# OUI AU RENVOI EFFECTIF DES ÉTRANGERS CRIMINELS

Il faut protéger les victimes plutôt que leurs agresseurs. La sécurité est le fondement de la liberté et de la prospérité.

## Le chiffre

# 73%

de la population carcérale totale en Suisse sont des étrangers.

.....

**L**e 28 novembre 2010, le peuple et les cantons acceptaient l'initiative populaire sur le renvoi des étrangers criminels. Depuis, le gouvernement et le Parlement n'ont eu de cesse de freiner par tous les moyens la mise en œuvre de cette décision du peuple. La législation relative à l'application de cette initiative que ces deux organes ont décidée contient une clause de rigueur qui aura pour conséquence que, comme c'est le cas aujourd'hui, pratiquement aucun étranger criminel ne

sera renvoyé de la Suisse. Voilà qui équivaut à délaisser totalement les victimes et la sécurité du pays. Le 28 février, les électrices et les électeurs auront toutefois la possibilité de dire une grand OUI à l'initiative de mise en œuvre, ce qui permettra enfin de clarifier la situation et de créer plus de sécurité.

73 % de tous les détenus en Suisse sont des étrangers. Pour ce qui est des cambriolages, la part des étrangers se monte à 73 %, pour les viols 61 % et pour les meurtres près de 58 %. L'immigration de masse incontrôlée de 75'000 personnes, à quoi il faut ajouter quelque 40'000 dans le domaine de l'asile pour la seule année 2015, va également de pair avec une importante mutation des valeurs. Ces faits doivent aussi être pris en compte pour la sécurité financière de nos institutions sociales.

L'acceptation de l'initiative de mise en œuvre permettra enfin de mettre un terme au laxisme qui a caractérisé jusqu'ici la pratique suisse en matière de renvoi des étrangers criminels. Ce sont les victimes qu'il faut protéger et non pas les criminels. La sécurité est le fondement de la liberté et du bien-être. C'est la raison pour laquelle l'acceptation de l'initiative de mise en œuvre est également un signal clair doublé d'un effet préventif. Et cela ne saurait qu'être profitable à toutes et à tous, également aux concitoyennes et concitoyens étrangers honnêtes et à la place de travail suisse.

*Céline Amaudruz  
conseillère nationale  
Genève (GE)*





«Les femmes ont tout à gagner à voter oui à l'initiative de mise en œuvre car plus de 60% des viols sont commis par des étrangers en 2014.»



**Marie-Agnès Bertinat**  
Genève (GE)

**Imposer la volonté du peuple!**



**Une passante sauve une joggeuse d'un viol**

*Un requérant d'asile débouté a agressé sexuellement une femme, dimanche dans une forêt à Uster. Le pire a été évité grâce à l'intervention d'une promeneuse, écrit lundi la police.*

L'agression et le sauvetage dans une forêt à Uster (ZH). (photo: Google Maps)

**LE TEMPS**

RUBRIQUES - EN CONTINU - OPINIONS - BLOGS - IMAGES -



**sécurité**

**Agressions sexuelles à Zurich la nuit du 31 décembre**

Plusieurs femmes ont porté plainte pour agressions sexuelles dans la nuit de la Saint-Sylvestre à Zurich. Le modus operandi ressemble à ce qui s'est passé à Cologne, même si le nombre des victimes serait beaucoup moins important.



«Votons OUI à l'initiative de mise en œuvre, parce que garder ces criminels ici, c'est une insulte pour tous les étrangers qui souhaitent s'intégrer.»



**Jérôme Desmeules, Fully (VS)**

**Imposer la volonté du peuple!**



« Que dire à une victime dont nous accueillons le bourreau? Que répondre lorsqu'elle demande pourquoi? Oui au renvoi effectif des criminels étrangers! »



**Céline Amaudruz, Genève (GE)**

**Imposer la volonté du peuple!**



«Je soutiens cette initiative indispensable à notre sécurité afin d'obliger la classe politique à appliquer enfin la volonté populaire.»



**Kevin Grangier, Villeneuve (VD)**

**Imposer la volonté du peuple!**



«Tout Etat de droit qui se respecte doit lutter contre la criminalité en général et contre l'importation de la criminalité étrangère en particulier.»

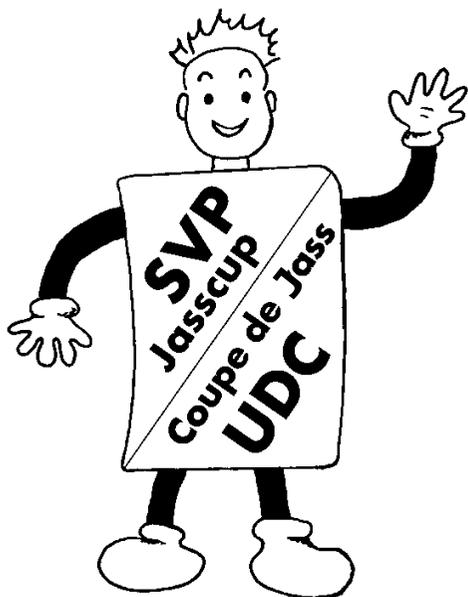


**Christina Darcey, Châbles (FR)**

**Imposer la volonté du peuple!**

Rédigez vous aussi votre témoignage:

[www.udc.ch / campagne / initiative de mise en oeuvre / témoignages](http://www.udc.ch/campagne/initiative_de_mise_en_oeuvre/temoignages)



## **16<sup>e</sup> Coupe nationale UDC de Jass**

avec le président du parti Toni Brunner  
et des conseillers nationaux et aux  
Etats UDC

**Samedi, 20 février 2016**

10:00 – 16:00 heures  
(ouverture des portes à 9h00)

**au Kreisschule à Seedorf (UR)**

### **Genre de jeu**

Chibre avec partenaire tiré au sort.  
4 passes à 12 jeux, 48 jeux comptés.

### **Types de cartes**

Cartes françaises et alémaniques.

### **Prix**

Des prix attractifs. Chaque participant reçoit un  
cadeau. Challenge pour le vainqueur

### Concours d'estimation:

- 1er prix Fr. 300.-
- 2e prix Fr. 200.-
- 3e prix Fr. 100.-

### **Coûts d'inscription**

- Coûts d'inscription: Fr. 30.-  
Le montant d'inscription sera versé à l'entrée
- Repas de midi: Fr. 25.-  
Bons en vente à la caisse vers l'entrée

### **Participants**

Tous les politiciens UDC, membres de l'UDC,  
sympathisants de l'UDC et amateurs de Jass sont  
cordialement invités à cette sympathique  
manifestation.

### **Inscription**

Pour faciliter notre organisation, nous vous  
prions de vous annoncer le plus rapidement  
possible avec le talon ci-dessous, par courriel,  
par courrier postal ou par fax (nombre de places  
limité). Suite à votre inscription, vous recevrez  
une confirmation par poste, incl. les détails et un  
plan de situation.

**Date limite d'inscription: 12 février 2016**

### **Organisation**

L'UDC Uri sous la direction de la présidente du  
groupe Petra Simmen et du conseiller national  
Felix Muri.

Directeur du tournoi: Fabian Cadonau



## **Talon d'inscription**

**Je m'inscris à la 16<sup>e</sup> Coupe nationale UDC de Jass du samedi 20 février 2016:**

- Cartes françaises       Cartes alémaniques       Egal

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ NP Lieu: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Courriel ou fax: \_\_\_\_\_

**Inscription jusqu'au 12 février 2016 au:  
Secrétariat général UDC, Case postale, 3001 Berne  
Tél. 031 300 58 58 - Fax 031 300 58 59 - Courriel: [betschart@svp.ch](mailto:betschart@svp.ch)**

# Pour l'égalité fiscale du mariage

**Le 28 février 2016, nous voterons sur l'initiative populaire «Pour le couple et la famille – non à la pénalisation du mariage». Cette initiative vise à supprimer les désavantages actuels qui frappent les couples mariés en matière d'impôts et d'assurances sociales. Le groupe parlementaire UDC soutient cette initiative.**

Aujourd'hui, les couples mariés sont désavantagés en matière d'impôts et d'assurances sociales par rapport aux couples concubins. Les couples mariés voient en effet leurs revenus et leurs fortunes imposés ensemble. Cumulés, ces derniers représentent donc des montants plus élevés, ce qui implique un taux d'imposition supérieur compte tenu du principe de la progression fisca-

supérieur à 80'000 francs par année ou les couples mariés avec enfants ayant un revenu annuel de 120'000 francs et plus sont fiscalement plus mal lotis après leur mariage qu'avant celui-ci. De nombreux cantons ont déjà supprimé la pénalisation du mariage. Ceci n'est toutefois pas encore le cas pour ce qui concerne les impôts fédéraux directs. Et l'initiative entend changer cette situation.

éventuelle surcharge fiscale. Si tel est le cas, le montant de l'impôt est corrigé. Ou on fractionne les impôts. Le revenu commun du couple marié est imposé à un taux plus bas. La discrimination sur la base de l'état civil est ainsi supprimée.

## **Pas de discrimination des couples mariés au niveau des assurances sociales**

L'initiative exige également la suppression de la discrimination des couples mariés en matière d'assurances sociales, notamment pour ce qui concerne l'AVS. Si les deux conjoints ont droit à une rente, alors la somme des deux rentes individuelles ne peut pas aujourd'hui être supérieure à 150% de la rente maximale. La rente individuelle s'élève actuellement à 2'350 francs au maximum. Le montant maximal pour un couple marié est donc de 3'525 francs. Pour les couples non mariés, les rentes sont payées entièrement, soit 2 x 2'350 francs, ce qui donne un total de 4'700 francs. Si l'initiative est acceptée, le Parlement sera chargé de trouver des moyens pour supprimer la discrimination en prenant en compte toutes les assurances sociales.

L'initiative exige moins d'impôt et renforce les familles et les couples mariés. Pour toutes ces raisons, le groupe parlementaire UDC soutient cette initiative.

*Nadja Pieren  
conseillère nationale  
Berthoud (BE)*



**L'initiative renforce les familles et les couples. La discrimination fiscale fondée sur le statut matrimonial sera supprimée.**

le et des impôts plus élevés pour les couples mariés. Pour les couples non mariés, chaque partenaire est en revanche imposé sur son propre revenu. Les couples mariés sans enfants dont les deux conjoints ont un revenu cumulé

## **Taxation conjointe simple**

Si l'initiative est acceptée, il y aura plusieurs possibilités d'imposer équitablement les couples mariés. On pourra par exemple envisager un calcul alternatif de l'impôt. Les autorités fiscales décident au cas par cas si le couple marié est concerné par une



**Les délégués de l'UDC Suisse donneront leur mot d'ordre le 23 janvier 2016 à Wil (SG).**

**[www.egalitefiscaledumariage.ch](http://www.egalitefiscaledumariage.ch)**

## 8 Référendum sur l'asile

# Non aux avocats gratuits et aux expropriations!

Le 14 janvier, l'UDC a déposé 65 376 signatures à l'appui de son référendum contre la loi révisée sur l'asile. C'est une évidence: des requérants d'asile dont l'intégrité physique et la vie sont réellement menacées trouveront toujours abri et protection en Suisse. En revanche, les migrants clandestins dont l'unique but est d'améliorer leurs conditions de vie doivent être renvoyés. C'est cela, notre tradition de l'asile. Il faut éviter que la Suisse ne devienne encore plus attractive en offrant sans condition des avocats gratuits à tous les requérants d'asile. Autre aspect inacceptable de cette réforme: la compétence donnée à la Confédération d'exproprier des pouvoirs publics et des particuliers pour construire des centres d'asile.



Conférence de presse à l'occasion du dépôt des signatures: Céline Amaudruz, conseillère nationale, Toni Brunner, conseiller national, Roberta Pantani conseillère nationale (Lega) et Roger Köppel, conseiller national (de gauche à droite).

Les vrais réfugiés, donc les personnes dont la vie et l'intégrité physique sont menacées, trouvent de l'aide en Suisse. Mais la Suisse ne doit pas devenir un havre pour tous les migrants économiques et sociaux illégaux. C'est cela la tradition humanitaire de la Suisse. Le peuple suisse a confirmé à plusieurs reprises cette distinction. Il s'agit aujourd'hui en priorité de réduire le pouvoir d'attraction que la Suisse exerce sur les migrants illégaux et de renvoyer systématiquement ces

personnes. Les bases légales actuellement en vigueur suffisent amplement à cet effet. En outre, il faut réintroduire les contrôles aux frontières, notamment pour casser le commerce des bandes criminelles et brutales de passeurs.

Mais que font le Parlement et le Conseil fédéral? Ils proposent une révision de la loi sur l'asile qui rendra notre pays encore plus intéressant pour les requérants abuseurs. Il serait aussi grand temps que le gouvernement se

---

**«Les bandes internationales de passeurs y gagnent des milliards parce que les autorités politiques n'ont pas la volonté d'imposer le droit d'asile et de protéger les frontières contre les passages illégaux.»**

ROGER KÖPPEL, CONSEILLER NATIONAL

---

### Faits concrets:

39 523 demandes d'asile ont été déposées en Suisse l'an passé. Trois fois seulement le chiffre de 40 000 demandes d'asile par an a été dépassé en Suisse: en 1991 durant la guerre des Balkans et en 1998 et 1999 pendant la guerre du Kosovo.

Le plus grand nombre de demandes d'asile provient toujours d'Erythrée (9966), suivie de l'Afghanistan (7831). La grande majorité des requérants originaires de ces Etats ne sont pas directement menacés. La Syrie, pourtant un pays ravagé par la guerre, ne vient qu'en troisième position (4745).

préoccupe enfin de la dégradation des mœurs parmi les nombreux requérants d'asile refusés mais non renvoyés ainsi que des criminels et des terroristes qui empruntent la voie de l'asile pour entrer en Suisse. Deux autres initiatives acceptées par le peuple suisse, mais non encore appliquées touchent à cette matière: les initiatives contre l'immigration de masse et pour le renvoi des étrangers criminels. A quelles extrémités faudra-t-il encore faire face pour que les responsables politiques tirent enfin les conclusions qui s'imposent?

L'UDC est inquiète devant l'explosion des demandes d'asile l'an passé et des coûts qui en résultent.

Voici les conséquences de cette révision ratée de la loi sur l'asile:

**1. Tous les prétendus requérants d'asile bénéficient sans condition d'un avocat gratuit!** Ils sont ainsi privilégiés par rapport à chaque citoyen suisse. Cette réglementation est donc en contradiction avec le principe constitutionnel de l'égalité des droits. Elle provoquera d'innombrables recours et une hausse des coûts de l'asile.

**2. La Confédération pourra exproprier des communes et des privés**

**possédant des immeubles et des terrains convenant à la construction d'un centre d'asile.** Cette disposition foule au pied les droits de propriété des citoyens ainsi que l'autonomie des cantons et des communes.

**3. Cette révision permettra à un nombre encore plus grand de personnes de rester en Suisse,** indépendamment du fait que leur vie et leur intégrité physique sont menacées ou non, car les décisions de renvoi de requérants d'asile déboutés ne seront pas mieux exécutées qu'aujourd'hui. Les coûts augmenteront inévitablement. La Confédération doit enfin agir à ce niveau et appliquer les lois existantes!

**4. La lutte contre les abus ne sera pas renforcée.** La révision proposée n'améliore pas la lutte contre les abus, bien au contraire: elle accroît l'attractivité de la Suisse comme pays de destination de migrants économiques et autres profiteurs du système social. Qui donc ne serait pas attiré par une Suisse offrant les meilleurs traitements médicaux et dentaires, une généreuse aide sociale, des cours de langue et des avocats gratuits, tout cela aux frais des contribuables?

L'UDC est heureuse que le peuple ait désormais le dernier mot concernant cette révision ratée de la loi sur l'asile.



**14 janvier 2016: Ce sont plus de 65'000 signatures contre la loi sur l'asile provenant de tous les cantons qui ont été déposées à la Chancellerie fédérale.**

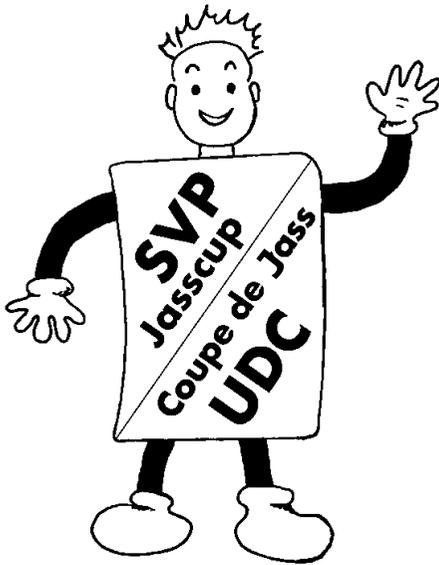


**Roger Köppel, Céline Amaudruz et Toni Brunner s'engagent contre la culture mégalomaniaque du «Vous êtes tous les bienvenus». Ils enroulent et rangent ensemble le tapis rouge.**



# Assemblée des délégués

Samedi, 23 janvier 2016  
à Wil (SG)



## 16<sup>e</sup> Coupe nationale UDC de Jass

avec le président du parti Toni Brunner  
et des conseillers nationaux et aux  
Etats UDC

**Samedi, 20 février 2016**

10:00 – 16:00 heures  
(ouverture des portes à 9h00)

**au Kreisschule à Seedorf (UR)**

**Talon  
d'inscription  
en page 6**

**dietschi**  
PRINT&DESIGN OLTEN

ss prime insight

KLEIN FEIN

**BIEN PLUS QU' UNE  
IMPRIMERIE . . .**

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG  
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten  
T 062 205 75 75 F 062 205 75 00 www.dietschi.ch

**Engagez-vous  
dans la campagne!**

**SPONSORISEZ L'ENVOI  
DE FLYERS**



[www.prospectus-partout.ch/initiative-de-mise-en-oeuvre/](http://www.prospectus-partout.ch/initiative-de-mise-en-oeuvre/)

### IMPRESSUM

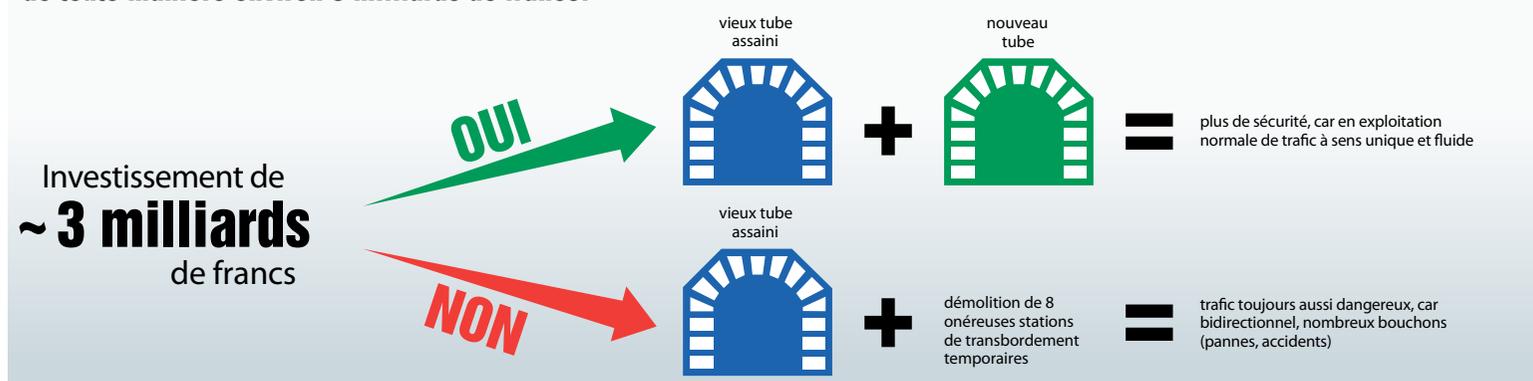
FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, Parlament.ch, Dany Schaefer.

# OUI à plus de sécurité!

La votation sur le tunnel de réfection du Gothard offre une chance unique de faire enfin les choses correctement dans le domaine de la sécurité routière et d'aménager une liaison sûre à long terme. La construction d'un deuxième tube et l'aménagement d'une seule voie de circulation par tunnel permettent de supprimer à l'avenir, dans des conditions de fonctionnement normales, le dangereux trafic bidirectionnel. La plupart des morts tragiques enregistrées sur ce tronçon pourront être évitées grâce à l'aménagement de deux voies de circulation séparées.

**Vous décidez le 28 février 2016 du meilleur engagement possible de l'argent des contribuables:**

**que vous disiez oui ou non, la réfection du St-Gothard coûtera de toute manière environ 3 milliards de francs!**



## Un projet qui n'entraîne pas plus de trafic...

En service depuis 35 ans, le tunnel routier du Gothard doit être assaini en raison de son âge. Ce projet comporte dans un premier temps le creusement d'un deuxième tube, puis l'assainissement du tunnel existant. La capacité de la liaison routière ne s'en trouvera pas augmentée, étant donné que la loi n'autorise l'exploitation que d'une seule voie par sens de circulation. L'article sur la protection des Alpes inscrit dans la Constitution fédérale continuera ainsi à être observé correctement à l'avenir.

## ... mais plus de sécurité

La liaison routière existante par le Gothard est dangereuse. Le trafic à sens inverse dans le tunnel entraîne en permanence des situations dangereuses, situations qui se traduisent trop souvent par des morts tragiques et des blessés. Un triste bilan, qui parle de lui-même: 18 tués depuis 2001 à la suite de collisions frontales ou latérales dans la circulation bidirectionnelle. L'aménagement d'un deuxième tube permettra d'éliminer pratiquement ce

risque, étant donné qu'il n'y aura plus à l'avenir qu'une voie de circulation par tunnel. Ce projet apportera donc indubitablement davantage de sécurité routière. La situation actuelle avec le trafic bidirectionnel, situation intenable du point de vue de la sécurité, ne sera plus qu'un souvenir et cet axe nord-sud sera enfin conforme aux exigences techniques actuelles. Celles et ceux qui sont contre une telle solution agissent non seulement de manière négligente, mais également totalement irresponsable et prennent le risque de continuer à voir se multiplier les victimes d'accidents mortels.

## Deux tubes pour une véritable plus value

Contrairement à l'aménagement des stations de chargement proposées par les adversaires du deuxième tube, la construction de ce dernier n'entraînera pas la destruction de précieux biotopes. De même, aucun trafic de contournement ne sera mis en place durant les travaux d'assainissement; il n'y aura donc pas plus de bruit et de pollution par les gaz d'échappement. En outre,

le deuxième tube permettra de disposer d'une liaison durable et sûre, et donc une plus value pour l'ensemble de la population, et ce, à un coût plus avantageux à long terme que les idées de bricolages avancées par les adversaires du tunnel.

## Oui au tunnel de réfection au Gothard!

Les arguments ci-dessus montrent clairement que seule la variante avec la construction d'un deuxième tube et l'exploitation ultérieure d'une seule voie par tunnel permet de créer une véritable plus value. Plus de sécurité routière et donc moins de morts et de blessés, une plus grande fiabilité de l'axe nord-sud et donc une meilleure liaison du Tessin avec moins de trafic de contournement. Une telle solution durable dont tous profiteront ne peut faire l'objet que d'une seule réponse: un OUI clair le 28 février 2016!

*Adrian Amstutz  
conseiller national et  
chef du groupe UDC  
Sigriswil (BE)*





TOYOTA

ALWAYS A  
BETTER WAY

# LE NOUVEAU TOYOTA RAV4

## 4x4 ET HYBRIDE UNE FORMULE IDÉALE POUR LA SUISSE.



LEASING  
À PARTIR DE  
**0,9%**

TOYOTA ÉTABLIT UNE NOUVELLE RÉFÉRENCE EN ALLIANT 60 ANS  
DE COMPÉTENCE 4x4 À LA TECHNOLOGIE HYBRIDE LA PLUS AVANCÉE.

LE RAV4, DÈS CHF 28'900.-\*  
EN CE MOMENT, CHEZ VOTRE PARTENAIRE TOYOTA.

TOYOTA.CH



**Yaris Hybrid**  
Le plus petit modèle tout hybride



**Auris Hybrid**  
Tout hybride compacte



**RAV4 Hybrid**  
Le meilleur de deux mondes



**Land Cruiser**  
4x4 de légende



**Hilux**  
4x4 infatigable

\*Prix de vente net conseillé, déduction faite de la Prime Cash, TVA incl. **RAV4** Luna 4x4, 2,0 M/T, 112 kW (152 ch), Ø cons. 6,7 l/100 km, Ø CO<sub>2</sub> 155 g/km, rendement énergétique E, CHF 29'900.- déduction faite de la Prime Cash de CHF 1'000.- = CHF 28'900.-. Véhicule illustré: **RAV4 Hybrid** Style FWD, 2,5 VVT-i, 145 kW (197 ch), Ø cons. 5,0 l/100 km, Ø CO<sub>2</sub> 116 g/km, rendement énergétique B, CHF 41'400.-. **Yaris Hybrid** Sol Premium 1,5 VVT-i, 74 kW (100 ch), 5 portes, Ø cons. 3,6 l/100 km, Ø CO<sub>2</sub> 82 g/km, rendement énergétique A. **Auris Hybrid** Sol 1,8 VVT-i, 100 kW (136 ch), 5 portes, Ø cons. 3,9 l/100 km, Ø CO<sub>2</sub> 91 g/km, rendement énergétique A. **Land Cruiser** Sol Premium 2,8 D-4D, A/T, 5 portes, 130 kW (177 ch), Ø cons. 7,4 l/100 km, équivalent essence 8,3 l/100 km, Ø CO<sub>2</sub> 194 g/km, rendement énergétique F. **Hilux** Sol Premium 3,0 D-4D 4x4 Double Cab, 126 kW (171 ch), M/T. Moyenne des émissions de CO<sub>2</sub> de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 139 g/km. **Conditions de leasing:** taux d'intérêt annuel effectif 0,90%, assurance casco complète obligatoire, 5% de dépôt de garantie du montant à financer (mais au moins CHF 1'000.-), durée 24 mois et 10'000 km/an. Nous n'acceptons pas les contrats de leasing s'ils entraînent le surendettement. Promotions valables pour les signatures de contrat avec mise en circulation du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 29 février 2016 ou jusqu'à

# Sécurité alimentaire - NON à l'initiative des Jeunes socialistes

L'initiative des Jeunes socialistes entend lutter contre la spéculation sur les matières premières agricoles et les denrées alimentaires, afin de garantir la sécurité alimentaire.

par Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, Lignerolle (VD)

Je partage l'avis des tenants de l'initiative selon lequel l'approvisionnement alimentaire de la population des pays en développement et des pays émergents doit être amélioré et qu'il faut lutter ainsi contre la pauvreté qui y règne.

**Toutefois l'initiative des Jeunes socialistes ne permet nullement d'atteindre cet objectif.**

La Suisse s'est faite un nom au niveau mondial comme place de négoce de matières premières et s'est forgée au fil des ans un savoir-faire unique dans ce domaine; elle a également créé de nombreux emplois à forte valeur ajoutée. Mais même si la Suisse est une place de négoce de matières premières de premier plan, ce négoce est avant tout international. Les entreprises suisses traitent tous leurs contrats via des bourses étrangères. Une intervention de ce type sur le marché libre remettrait en question cette réussite. Nous ne pouvons pas affaiblir encore plus la place économique suisse!

**Pas d'effet sur la faim dans le monde**

Pour bien juger l'initiative des Jeunes socialistes, il est important de savoir si les spéculations peuvent ou non influencer les prix des denrées alimentaires et des matières premières agricoles sur les marchés mondiaux. La question de savoir si les prix pratiqués sur les marchés mondiaux sont vraiment pertinents pour



img: Dany Schaer

**Jacques Nicolet, conseiller national: l'initiative enverrait un signal négatif pour l'ensemble de la place économique suisse. Elle affaiblirait les PME et mettrait en danger de nombreuses places de travail.**

le commerce régional dans les pays en développement est toutefois tout aussi importante. En effet, la hausse des prix des denrées alimentaires ces dernières années s'explique par d'autres facteurs que par les contrats à terme sur les marchandises. Je mentionnerai ici à titre d'exemple le niveau historiquement bas des stocks et des événements météorologiques défavorables (sécheresse, gel) dans d'importantes régions agricoles du monde, le négoce ayant même dans certains cas un effet régulateur sur le marché. Il convient également de ne pas oublier les mesures politiques prises par divers pays importateurs et exportateurs (p. ex. embargos). Lorsque la Russie, grenier du monde, réduit les

exportations, cela a une énorme répercussion sur les prix. L'initiative n'a aucun impact sur de telles décisions et est donc inefficace.

**Domageable pour la place économique suisse**

La Suisse ne peut pas maîtriser à elle seule le problème de la sécurité alimentaire. Ce sont en effet des mesures ciblées prises dans le cadre de l'OMC qui peuvent y parvenir. Je pense notamment ici à la suppression des restrictions à l'exportation pour les denrées alimentaires, ou encore à l'amélioration des infrastructures (promotion de l'entraide). **Le 28 février, je voterai donc clairement NON.**



Les délégués de l'UDC Suisse ont par 311 voix contre 2 clairement refusé le texte de l'initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires».

# Votez 3X OUI le 28 février



**Vous pouvez soutenir ainsi notre campagne :**

Maintenant vous pouvez commander facilement pour n'importe quelle commune des flyers à l'aide de l'outil prospectus-partout :

[www.prospectus-partout.ch/initiative-de-mis-en-oeuvre](http://www.prospectus-partout.ch/initiative-de-mis-en-oeuvre)

Ils seront distribués automatiquement selon votre commande.



# La Suisse menacée?

Plus de 100 cadres de l'UDC ont participé au traditionnel séminaire de nouvelle année les 8 et 9 janvier 2016 à Horn (TG) avec comme thématique la sécurité en Suisse et les différentes menaces qui pourraient la compromettre.

Lors de ce séminaire, l'auteur allemand Henryk M. Broder, reporter au journal « Welt » nous a fait part de sa vision de la société actuelle selon laquelle les frontières sont une nécessité à notre liberté. C'est ensuite le chroniqueur Markus Melzl, ancien commissaire de la police judiciaire et porte-parole du ministère public de Bâle-Ville, qui a présenté une analyse pratique de la criminalité et des menaces qui pèsent aujourd'hui sur la Suisse.

Pour conclure la journée, c'est le conseiller fédéral Ueli Maurer récemment nommé à la tête du département des finances, qui nous a fait le bilan sécuritaire de ses années passées en tant que ministre de la défense et des sports.



Henryk Broder, reporter au journal „WELT“ et écrivain



Markus Melzl, chroniqueur de la „Basler Zeitung“, ancien commissaire de la police judiciaire et porte-parole du ministère public de Bâle-Ville



Ueli Maurer, conseiller fédéral

Le deuxième jour, Christoph Blocher a fait le point de la situation des rapports entre la Suisse et l'Union européenne en rappelant à quel point il était important de ne pas brader notre indépendance et notre souveraineté. Le conseiller national Gregor Rutz a ensuite présenté les points forts de notre initiative de mise en œuvre qui sera soumise au peuple le 28 février et c'est notre nouveau conseiller fédéral Guy Parmelin qui a conclu le week-end en faisant part de ses attentes et de ses objectifs sécuritaires à la tête du DDPS.



Guy Parmelin, conseiller fédéral

# Engagez-vous pour la campagne!



## COMMANDEZ

le matériel de campagne!

### Affiche

- ..... Affiche-papier-F4 (89,5x128cm)
- ..... Affiche-plastique-A0 (84,1x118,9cm)
- ..... Affiche-papier-A2 (42x59,4cm)

Nom/Prénom .....

Rue .....

Code Postal/Lieu ..... Canton .....

Téléphone ..... E-mail .....

Date/Signature .....



### Flyer

..... Flyers

ou sponsoriser l'envoi de flyers dans la commune de votre choix:

[www.prospectus-partout.ch/initiative-de-mise-en-oeuvre/](http://www.prospectus-partout.ch/initiative-de-mise-en-oeuvre/)



### Envoyer à l'adresse:

Union démocratique du centre UDC  
Secrétariat général  
Case postale  
3001 Berne  
Tél. 031 300 58 58  
Fax 031 300 58 59  
Mail: [info@udc.ch](mailto:info@udc.ch)



- J'écris volontiers un courrier de lecteur et aimerais votre soutien pour cela. Merci de prendre contact avec moi
- Merci de m'envoyer un bulletin de versement au nom de l'UDC Suisse (CCP 30-8828-5).